



CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales

Je vous prie d'assister, **le vendredi 10 juillet 2020 à 8h30**, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra, par dérogation, au Théâtre de l'Ardaillon à Vias.

ORDRE DU JOUR

1) Administration Générale

- a. Installation d'un Conseiller Municipal
- b. Désignation des Délégués et suppléants pour l'élection des Sénateurs

NB : Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation.

A Vias, le 3 juillet 2020.

Maître Jordan DARTIER
Maire de Vias



Pouvoir

Je soussigné (e), donne pouvoir à
..... pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Municipal
du

A Vias, le.....

Signature